



## **DOSSIER DE CANDIDATURE** **SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL**

**en 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup>**

**Au collège G. JAUME, cité scolaire Gustave Jaume**  
**Année scolaire 2023-2024**

Recrutement : zones Pierrelatte et proximité ; Saint Paul Trois Châteaux et proximité ; Donzère et proximité ; Bourg Saint Andéol et proximité.

Section labellisée par la FFHB et le Ministère de l'Éducation Nationale.

### **TESTS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION**

**Mercredi 10 mai de 14h00 à 16h00**

Au gymnase du collège Gustave Jaume avenue Henri Becquerel 26700 Pierrelatte  
pour tous les élèves candidats.

**Date limite de dépôt du dossier de  
candidature au collège G. JAUME :  
VENDREDI 07 avril 2023**

# Présentation de la section sportive handball

La **Section Sportive Scolaire handball** du collège Gustave JAUME ouverte aux filles et aux garçons concerne les niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et fonctionne en partenariat avec le club de handball Atom'Sports Entente Tricastin Handball.

## La Section Sportive Scolaire Handball 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> :

- Ouverte aux élèves qui résident dans les communes de Pierrelatte ou proches de Pierrelatte telles que Donzère, St Paul Trois Châteaux, Bourg St Andéol car il n'y a pas d'internat.

**Les élèves hors secteur (qui ne dépendent pas du collège JAUME) doivent faire une demande de dérogation au motif de parcours scolaire particulier.**

**Ce document est à demander à l'établissement d'origine qui transmettra à la direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.**

***ATTENTION ! Faire son inscription dans son collège de secteur en parallèle au cas où la dérogation est refusée ou si l'élève est non admis à la section handball.***

L'admission à la section sportive se fait sous réserve d'un dossier scolaire et d'un comportement satisfaisants ainsi que de la réussite aux tests d'évaluation (épreuves physiques, techniques et tactiques en handball).

Les élèves retenus doivent avoir des compétences certaines pour le handball et présenter un dossier scolaire satisfaisant ainsi qu'un **bon état d'esprit**.

Sa capacité d'accueil est limitée à 18 élèves maximum. (En priorités 3 filles et 3 garçons sur chacun des niveaux de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>)

## Encadrement

- Responsable technique et suivi de la scolarité : Un enseignant d'EPS référent qui assure le suivi de la structure, l'animation des séances et l'encadrement des équipes UNSS.
- Intervenants au niveau des séances : Un entraîneur du club Atom'Sports Entente Tricastin Handball titulaire d'un diplôme d'état intitulé DEJEPS Perfectionnement Sportif Mention Handball : Yann NEVISSAS, qui assure le suivi de la structure, l'animation des séances et l'encadrement des équipes UNSS.

## Objectifs des sections sportives scolaires handball

- **Aménager le rythme** sportif de l'enfant dans le temps scolaire pour permettre la **réussite de sa scolarité** tout en ayant une **quantité et une qualité d'entraînement optimale en période de préformation** : 2 séances de 1h30 d'entraînement dans le temps scolaire grâce à des horaires aménagés. (Les jeudis et mardis de 15h à 16h30)
- Les cours d'E.P.S. et les entraînements de la section sportive sont harmonisés pour garantir une vie scolaire et sportive équilibrée : temps scolaire et entraînements étant **terminés au plus tard à 17h**.

## **Fonctionnement de la section sportive handball**

- **Suivi individuel du travail scolaire et du comportement** assuré par le professeur d'E.P.S. responsable de la section handball en concertation avec le professeur principal de la classe.  
(Possibilité de suspension mensuelle ou trimestrielle si le comportement et/ou les résultats scolaires ne sont pas en adéquation avec la pratique sportive.)
- **Evaluation sportive mentionnée sur le bulletin scolaire.**
- 2 séances de 1h30 d'entraînement dans le temps scolaire grâce à des horaires aménagés. (Les mardis et jeudis de 15h à 16h30)

## **Modalités d'inscription**

Elèves scolarisés en 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> en 2022-2023 et résidant dans les communes de Pierrelatte et proximité; Donzère et proximité; St Paul Trois Châteaux et proximité; Bourg St Andéol et proximité.

Un dossier de candidature est à télécharger sur le site du Collège G. JAUME :

**<https://college-jaume-pierrelatte.web.ac-grenoble.fr>**

Ou à retirer au secrétariat du Collège JAUME

**à partir de mercredi 22 février 2023**

Collège G. Jaume – avenue Henri Becquerel, BP 143 26702 PIERRELATTE Cedex  
Tél 04 75 04 06 85 Fax 04 75 98 88 97 mail : [Ce.0261090U@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0261090U@ac-grenoble.fr)

Ce dossier, à retourner **au plus tard Vendredi 07 avril 2023 au collège Jaume** devra contenir :

- ✓ **la fiche de candidature** ci-jointe avec l'avis de l'entraîneur du club si l'élève est licencié.
- ✓ **les bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres (sauf pour les élèves du collège G. Jaume).

## **Les épreuves d'évaluation**

**Important** : Le candidat doit se présenter le **mercredi 10 mai 2023 à 14h** au **gymnase du collège Gustave Jaume** avenue Henri Becquerel 26700 Pierrelatte avec une tenue de sport adaptée.

- ✓ Epreuves physiques
- ✓ Epreuves techniques
- ✓ Jeu & Match
- ✓

Seront observés et évalués la maîtrise technique, le sens tactique, les qualités morales, les qualités physiques et l'**état d'esprit des élèves**.

## **Admissions. Résultats :**

L'admission est prononcée par un jury qui se réunira courant mai 2023. Ce jury est composé de la Principale adjointe du Collège, du professeur responsable de la section sportive, de l'éducateur Brevet d'Etat du club de handball de Pierrelatte et d'un conseiller principal d'éducation. Le jury établit la liste des élèves admis en fonction :

- . du classement aux épreuves sportives de sélection
- . des bulletins trimestriels (résultats et observations)

**Les résultats définitifs seront communiqués à chaque candidat mi-juin par mail** (à renseigner rigoureusement dans la fiche de candidature).

**(Pour les élèves hors secteur, faire son inscription dans son établissement de secteur au cas où la réponse serait négative)**

# FICHE DE CANDIDATURE A L'ENTREE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

NOM .....

Prénom .....

Date et lieu de naissance .....

Adresse .....

.....

.....

Téléphone .....

Etablissement scolaire fréquenté en 2022/ 2023.....

Classe .....

Photo  
Récente  
Obligatoire

## RENSEIGNEMENTS SPORTIFS (si élève licencié cette année) :

Club (nom + ville) .....

Niveau de pratique.....

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB DU CANDIDAT  
(Valeur technique, sens du jeu, esprit d'équipe, comportement, assiduité...)  
A REMPLIR AU VERSO

Je soussigné(e) Mme, M. ....

→ Autorise mon fils, Ma fille,..... à se présenter aux épreuves d'entrée en section handball du collège G. Jaume le **mercredi 10 mai 2023 de 14h à 16h 00** au **gymnase du collège Gustave Jaume** avenue Henri Becquerel 26700 Pierrelatte

→ Reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement de cette section handball.

Adresse mail obligatoire : .....

pour la réponse de la commission section handball

A..... le .....

Signature des parents :

**PS : Ne pas oublier de joindre à cette fiche de renseignements les résultats scolaires (si non inscrit à G. Jaume en 2022-2023) et l'avis de l'entraîneur au verso (si licencié en club cette année).**

**AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB DU CANDIDAT**  
**(Valeur technique, sens du jeu, esprit d'équipe, comportement, assiduité...)**

Valeur technique :

Valeur tactique :

Esprit d'équipe – Comportement :

Assiduité :

Nom de l'entraîneur : .....

Signature :

Date : .....